



Compteur d'eau changé sans accord syndic

Par **chantal**, le **10/01/2008** à **15:08**

je suis propriétaire d'un appartement, or je viens d'apprendre que la sdei a poser un compteur d'eau collectif dans les parties communes c'est à dire la cave sans en informer les propriétaires ou le syndic.

En ont_ils le droit ? Quel recours envisager en cas de fuite d'eau non décelée ?

Sachant que chaque propriétaires a son propre compteur d'eau.

Merci de votre réponse